



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 14 novembre 2019

Séisme ressenti à Strasbourg

L'analyse des causes se poursuit. La reprise des activités de tests d'injection menées sur le site de géothermie de Vendenheim-Reichstett est suspendue

Mardi 12 novembre à 14h38, un séisme a été enregistré par le réseau national de surveillance sismique (RéNaSS). Il s'agissait d'un séisme de magnitude 3,0 sur l'échelle de Richter qui faisait suite à plusieurs secousses légères constatées depuis le début de la journée. Cette nuit à 23h42, une nouvelle secousse d'une magnitude 2,6 a été ressentie à Strasbourg. L'épicentre des deux secousses se trouve dans le secteur Schiltigheim-Robertsau.

Les premières informations émettaient l'hypothèse d'un lien avec les activités de géothermie menées sur l'écoparc rhénan de Vendenheim-Reichstett. La société Fonroche y est en effet autorisée à forer deux puits géothermiques profonds.

Après la réalisation d'un forage, des opérations de tests d'injection destinées à vérifier le bon fonctionnement de la boucle géothermale peuvent provoquer de la micro sismicité. De telles opérations ont été menées par la société Fonroche au cours du mois d'octobre et se sont achevées, selon le programme de l'exploitant, le vendredi 8 novembre dernier.

Suite à la secousse ressentie le 12 novembre, une première réunion entre les opérateurs de géothermie (la société Fonroche et électricité de Strasbourg), le RéNaSS et la DREAL a eu lieu le 13 novembre. Les échanges menés au cours de cette réunion confirment qu'à ce stade d'analyse **aucune origine du séisme (naturelle ou induite) ne peut être avancée**. Une deuxième réunion de travail est prévue dès la semaine prochaine.

Conformément à l'article 12 de l'arrêté du 24 mars 2016 autorisant et réglementant l'ouverture des travaux miniers de forages géothermiques, de stimulation hydraulique des puits et de tests sur le ban de la commune de Vendenheim, la reprise des opérations de test sur les puits géothermiques (injection) ne pourra reprendre qu'après analyse de l'évènement par un comité d'expert et accord du préfet*. De telles opérations n'étaient pas prévues dans le programme d'activités de Fonroche avant fin 2019.

* *procédure appliquée pour toute secousse ressentie au-dessus d'une magnitude de 2.*

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

Contact presse

Aurélie Contrecivile

Tél. : 0673 85 16 45

Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

 **Twitter** : @Prefet67  **Facebook** : Préfet de la région Grand Est